Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 62

Artikel: Atelier de loisirs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

La 37^e journée des femmes vaudoises

La XXXVII^e Journée des femmes vaudoi-ses s'est ouverte jeudi 10 mars, sous la prési-dence de Mme Paschoud ; une nombreuse asaence de Mme Pascholus; une nombreuse as-semblée de femmes venues de toutes les par-ties du canton se pressait dans la salle des XXII Cantons, décorée de magnifiques aza-lées, assemblée cependant moins dense que ces précédentes années. Etait-ce le temps printa-nier qui incitait à la promenade, était-ce parnier qui incitait à la promenade, était-ce par-ce que les 4500 programmes envoyés aux as-sociations féminines n'ont pas été distribués et que beaucoup de femmes ignoraient que la journée avait lieu. Y a-t-il encore utilité, be-soin, désir d'une telle rencontre ? Toutes cel-les qui étaient venues l'ont nettement déclaré. M. le conseiller d'Etat Marc-Henri Ravussin, M. le conseiller d'Etat Marc-Henri Ravussin, qui nous apporta le message du gouvernent, se réjouit de voir les femmes participer activement aux affaires du pays, être curieuses des problèmes importants de l'beure actuelle. Il parla du rôle profond de la femme face à la jeunesse tiraillée par les courants divers et de la vie de famille qui perd son caractère intime à cause de la radio et de la télévision. C'est à la femme et surtout à la mère de famille de pénétrer dans le cœur des enfants et de leur donner les valeurs morales qui demeurent.

L'organisation de l'Alliance

L'organisation de l'Alliance

Mile Rolande Gaillard, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisse, a entretenu son auditoire d'une façon très claire et avec une pointe d'humour de la fondation, des buts et de la constitution de l'Alliance de sociétés féminines fondée à Berne en 1900.

L'Alliance est formée de 257 associations (47 associations suisses, 18 centres de liaison, 192 associations cantonales ou locales). Le comité est composé de 21 membres choisis de façon que les régions linguistiques soient équitablement représentées. Un bureau exécutif, choisi dans le sein du comité, traite des affaires courantes et veille à l'exécution de décisions du comité et de l'assemblée des déléguées.

De nombreuses commissions permanentes ou temporaires étudient des questions particulières. Entre autres, la commission permanentes ou temporaires étudient des questions particulières. Entre autres, la commission des professions fémines qui s'occupe de la condition de travail.

La commission juridique et des assurance qui, en 1952 a pu obtenir que les femmes ayant épousé des étrangers gardent leur nationalité.

La commission de l'éduce des questions économiques qui se penche actuellement sur le problème difficile de l'habitation.

La commission de l'éduce des questions économiques qui se penche actuellement sur le problème difficile de l'habitation.

La commission de l'éduce des questions économissions de l'éduce des questions économissions. Il est difficile primaire et seconomissions. Il est difficile qui sont dans les écones supérieures et qui utilisent la méthode directe seront aptes à siéger dans des commissions. Il est difficile qui sont dans les écoles supérieures et qui utilisent la méthode directe seront aptes à siéger dans des commissions bilingues, mais en attendant.

Ses innombrables tâches

La conférencière parla des moyens d'action et de ommunication de l'Alliance par la représentation de femmes dans les commissions fédérales, par des pétitions adressées aux autorités fédérales. L'Alliance participe à l'étude des projets de lois fédéraux entre autres Code civil, loi sur l'assu-

Atelier de loisirs

Depuis quelques mois, les jeunes femmes du quartier de Mont-Goulin ont la possibilité, un soir par semaine, de fréquenter un atelier de loisirs, ce qui leur permet de pratiquer la vannerie, la poterie et la broderie. Les buts de cet atelier, créé par les Unions féminines du canton de Vaud, sont d'appor-ter une diversion dans la routine quotidienne

du ménage, de contribuer à la décoration des intérieurs et de découvrir des talents ignorés. Cette nouvelle activité a commencé modestement, mais elle remporte déjà un succès cer-

Sous-directrice du Gymnase

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a nommé sous-directrice du Gymnase de Neuchâtel Mile Elisab-beth Hoeter, professeur. Elle aura la responsabi-lité d'une des trois sections du Gymnase et la coordination de l'enseignement des langues mo-dernes et de la philosophie. Mile Hoeter est membre du comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Nous aurons deux fromagères

Deux jeunes filles ont décidé d'apprendre le métier de fromager. Elles remplissent toutes les conditions nécessaires à l'obtention du contrat d'apprentissage. Elles suivront les cours de l'Ecole de fromagerie et un jour, après avoir passe les examens de fin d'appentissage, elles deviendront fromagères. L'une de ces jeunes filles travaille dans une fromagères (u'on fabrique du Tistit, et l'autre dans une fromagères du l'on fabrique du gruyère, à Peney-le-Jorat (Vaud).

rance maladie et accidents, code pénal, AVS, assurance maternité qui n'a pas encore abouti, mais qui est mise à l'étude, la nationalité de la femme mariée, révision du droit de famille.

Par des conférences d'information ou des présidentes, l'Alliance aborde des sujets d'actualité tels que : le perfectionnement et les perspectives d'avancement dans les professions féminines ; le travail à temps partiel ; le Conseil de l'Europe et nous ; le service obligatoire des jeunes filles, prévu pour 1896.

1966.
Dans les assemblée annuelles, elle traite de sujets tels que : l'aide aux pays en voie de développement ; l'assimilation des travailleurs étrangers ; les problèmes scolaires ; l'activité professionalle de la femme mariée ; les problèmes de l'habitation prévus pour 1966.
L'Alliance a participé à la création de diverses organisation spécialisées telles que : l'Association suisse pour le service de maison ; l'institut suisse de recherches ménagères ; la société copérative de cautionnement des femmes suisses SAFFA ; l'association suisse des organisations d'aide familiale, etc.

ue cuationiente des ireinies suisses SAFFA, 1818 et al. 1818 et al

En conclusion, Mile Gaillard déclara que les fem-

La lessive de guerre

L'an passé, la lessive de guerre a dû de nouveau changer de local ; celui de l'ancienne Ecole de médecine lui a été repris pour ser-vir de dépôt scolaire ; grâce à la direction

vir de depot scolaire; grace a la direction des écoles, elle a pu transférer ses installations à Ouchy, dans l'ancienne école enfantine, où elle s'est occupée, durant l'exercice précédent, de 111 soldats qui lui ont adressé 800 sacs; 10 247 pièces ont été lavées et 621 remplacées. Mme Germaine-Fonjallaz, présidente, a remercié les donateurs et ses fidèles collaborations.

Lors de l'assemblée annuelle, le colonel Emile Privat, de Genève, chef de la section Armée et foyer, fondée le 5 novembre 1939, a

insisté sur la nécessité de la défense spirituelle du pays, menacée par l'apathie générale, l'indifférence, l'ignorance de l'histoire. Des cours sont donnés aux capitaines pour qu'ils instrui-sent les recrues en leur inculquant la notion de la résistance sur le plan spirituel, sur le

de la resistance sur le pian spirituel, sur le pian moral; des publications conques simple-ment permettent de se rendre mieux compte de la valeur de nos institutions, de notre sta-tut de neutralité. Les problèmes posés par la guerre moderne, par la guerre psycholo-gique, par les falsifications de documents, sont inquiétants et le colonel Privat en a

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire!

Fr. 7.- par an. Chèques postaux 12-11791

Le séchage du linge n'est plus

En 2 à 3 minutes : 10 kg. de linge mouillé prêts à repasser. Toute la contennance d'une machine à laver est essorée à la fois! Pour les grosses et petites lessives. Se place aisément n'importe où : évier, baignoire vide ou claie pour baignoire, etc. Fr. 186,— seulement pour cette essoreuse électrique déjà vendue par dizaines de milliers. Demandez le prospectus gratuit au fabricant :

SATURN S. A. - 8902 URDORF ZH

donné de saisissants exemples.

un problème!

En 2 à 3 minutes : 10 kg.

collaboratrices.

de la communauté leurs dons intellectuels et leurs capacités. La femme, épine dorsale de la famille, en étant attentive aux problèmes concernant la famille, est à l'écoute de ce qui se fait sur le plan social, économique et politique tend à améliere le sort de la génération montante, donc du pays. Ce remarquable exposé fut suivi d'une courte discussion. C'est dans une atmosphère de détente que chacune se rendit à la salle des vignerons pour savourer un délicieux repas.

Après-midi bien remplie

A 14 h., les assistantes se retrouvaient pour observer une minute de silence à la mémoire de Mile Françoise Fonjallaz, récemment décédée, l'une des instigatrices de la première Journée des femmes vaudoises. Puis Mme Simone Cuendet donna un charmant récital, disant avec beaucoup de talent des poèmes sur l'enfance, d'auteurs aussi differents que Max-Jacob Ramuz, Colette, Lamartine ou Prévert. Mais Mme Cuendet n'est pas seulement une excellente diseuse, elle a composé aussi avec beaucoup de finesse, alliant l'humour et la tendesse, des vers sur l'enfant qui furent très vivements applaudis.

M. Kaiser prit ensuite la parole au nom de

oresse, des vers sur l'entant qui furent tres vivements applaudis.

M. Kaiser prit ensuite la parole au nom de
« Terre des hommes», expliquant que ce mouvement groupe des individus très différents et qui
tiennent à rester anonymes pour apporter une aide
sans discrimination politique ou religieuse à l'enfance malheureuse: enfants-martyres, enfants malades ou blessés et non soignés, enfants affamés
ou abandonnés. Le travail de « Terre des hommes» consiste d'abord à repérer ces enfants, puis
à entrer en rapport avec les autorités de leur pays
pour obtenir le droit de les secourir, enfin, à tout
mettre en œuvre pour sauver ces petits malheureux.

reux.

M. Kaiser évoque différents problèmes qui susci-tèrent des discussions animées parmi l'assistance, entre autres celui de 11 000 orphelins du Viet-Nam qui trouveraient facilement des parents adoptifs en Europe si les autorités de nos pays autorisaient leur adoption.

Le conférencier invita ses auditrices à créer un Pouvement féminin nour sauver l'enfance malheu-

Le conterencier invita ses auditrices à créer un mouvement féminin pour sauver l'enfance malheureuse, et les engage à encourager les vocations de médecins, d'infirmières et d'éducateurs qui pourraient partir au secours de ces enfants qui en ont un si urgent besoin.

La trente-septième Journée des femmes vaudoises se termina par la projection d'un film sur l'émotivité de l'enfant.

Les élections au Grand Conseil

Les 5 et 6 mars, les électeurs vaudois avaient à élire leurs députés au Grand Conavaient a enre reurs deputes au Grand Conseil. La participation au scrutin a été de 38,53 %, triste record, si l'on considère qu'en mars 1965, les Valaisans ont enregistré une participation de plus de 80 %, tandis que les Neuchâtelois, en mai, et les Genevois, en automne, se déplacèrent encore à environ 50 %.

Que dire de la désinvolture et de la non-Que dire de la désinvolture et de la non-chalence avec lesquelles les électeurs vaudois considèrent le choix de leurs représentants aux autorités cantonales ? Si cela n'intéresse pas la population, on se demande ce qui pourra faire sortir citoyens et citoyennes de leur torpeur civique... De cette faible parti-cipation au vote, il résulte ce fait regretta-ble: les députés ne sont plus que des élus d'une minesté. d'une minorité.

La députation au Grand Conseil comprendra, au début de la législature, quinze femmes (sur 59 candidats). D'autres viendront probablement s'y ajouter, car plusieurs des candidates se trouvent en tête des « viennent ensuite ». il y a quatre ans, on enregistrait douze députées sur soixantes candidates (elles étaient quinze en fin de législature). Voici la liste des élues :

ANCIENNES:

S. B.

Mme Juliette Hediguer-Piquilloud, radicale Mme Elisabeth Biaudet-Hedinger, libérale Mile Lise Demierre, libérale

Mlle Lili Viret, radicale

MIle Emilie Zum Brunn, socialiste Mme Marceline Miéville-Cordonné, popiste Mme Ethenoz-Damond, socialiste

Mme Marie-Louise Trépey-Lavanchy, radicale indép Mme Gabrielle Rosselet-Huguenin, union nationale

Mme Blanche Merz-Bichsel, radicale

NOUVELLES:

Mile Suzanne Cornaz, libérale Mme Violette Parisod, socialiste Mme Anne-Catherine Ménétrey, popiste Mile Isabelle de Dardel, socialiste Mile Nelly Bettex, popiste.

Qui, parmi le $61,47\,^{0}/_{0}$ des abstentionnistes se sentira moralement privé du droit de critique, de celui de signer une initiative ou un référendum? Ce qui paraîtrait normal.

Un prix pour les gymnases cantonaux

Au cours de l'assemblée générale extraordi-Au cours de l'assemblee generale extraordi-naire qu'elle a tenue, au Lyceum, sous la pré-sidence de Mlle E. Hamburger, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, l'Association vaudoise des femmes universitaires a décidé la création d'un prix de physique à décerner, chaque année, à un fèllur de le scotion l'útéraire des élève de la section littéraire des gymnases cantonaux, prix destiné à récompenser celui ou celle qui aura obtenu un neuf de moyenne. Cela afin non seulement d'encourager l'étude de la physique, mais encore la culture gé-

Terane. Ce prix ne sera pas prélevé sur un capital inexistant de l'Association, mais fourni par des dons volontaires. Un règlement a été établi qui permet diverses possibilités.

La démocratisation des études

Mile Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève, a parlé ensuite avec pertinence et clairvoyance, de la démocratisation des études, en faisant suivre son titre de l'interrogation « sens ou non-sens ? ». Pour un esprit aussi sagace, aussi cultivé, aussi perspicace que celui de l'éminente conférencière, il va sans dire que sont perçus les dangers de cette démocratisation qui pourrait être catastrophique.

nente conferenciere, il va sans dire que sont percus les dangers de cette démocratisation qui pourrait être catastrophique.
Mile Hersch a posé un diagnostic de danger, car
la culture ne s'accommode pas d'études rapides,
sans détours, de la recherche du stable. Tout cela
amènera une baisse du niveau des études dont il
laudra s'accommoder, puis corriger dans un laps
de temps aussi court que possible.
On peut envisager la création de centres de formateurs, de méthodes d'accélération compensée
par des méthodes d'accélération compensée
de longueurs différentes et prévoir, après l'université, un troisème cycle pour aller plus loin, avoir
aussi dans les universités un tronc de cours réunissant les étudiants de toutes les facultés, qui y
choisiraient l'enseignement qu'ils voudraient. Et
pour terminer, Mile Hersch à évoqué la joie de l'être
cultivé de se sentir dépassé par quelqu'un, ce qui
est une affirmation d'une belle indépendance de la
part d'une militante socialiste.

Les anciennes Marcelines

L'assemblée annuelle des anciennes Marcelines, c'est une bruyante et joyeuse retrouvaille entre amies venues de partout, c'est aussi une occasion d'avoir des nouvelles de Marcelin, où la nouvelle école ménagère rurale est sous toit et sera inaugurée cet automne, par le cours d'hiver.

Mme Sauty-Perey (Denens), présidente, a résumé l'activité de l'exercice ; sous la présidence de M. Junod, d'inecteur de la Chambre vaudoise d'agriculture, l'assemblée a revisé les statuts datant de 1924 ; elle a réélu le comité fort de cinq membres, confirmé mem Sauty comme présidente. Mme Vuariaux mem la rédaction de l'echo des Marcelines », à Mme Rieben, à Echandens. On a pris congé de Mme et M. J.-P. Chavan, directeurs de Marcelin, qui s'établissent à Berne.

Mile M. Badoux, directrice, a demandé des relations plus confiantes entre parents et enfants et des repas animés par la conversation et la discussion remplaçant un lourd mutisme.

Après Mme A. Schmitt (Prilly), qui a indiqué les heureux résultats du travail de la Fédération romande des consommatrices, en vue de l'éducation de l'acheteuse, l'assemblée écouta avec une vive attention des vers illustrant les travaux humbles et tranquilles de la vie quotidienne, dits et commentés par Mme Simone Cuendet, écrivain à Chardonne.

S. B.

VALAIS

Motion F. Couchepin et Consorts

La troisième puissance du monde, l'Inde, vient de faire appel à une femme pour présider à ses destinées et diriger le gouvernement. Le Valais s'honore d'être une des plus anciennes démocraties du monde et a toujours su faire appel aux femmes dans les heures graves de son historie. Il serait ainsi faire appel aux femmes dans les heures graves de son histoire. Il serait ainsi temps de réexaminer l'opportunité d'accorder aux femmes de notre pays le droit de vote et d'éligibilité par une modification de la constitution cantonale. Une telle extension des droits populaires ne saurait être qu'une amélioration pour tout le canton du Valais.

Le Haut Conseil d'Etat est ainsi invité à étudier une modification de la Constitution cantonale et à la présen-

Constitution cantonale et à la présenter au Grand Conseil, conformément à l'article 194 de la Constitution canto-

(Voir en page 5 toutes les adresses utiles.)